

## RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

### NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Jean Cap Ferrat  
Mairie de Saint-Jean Cap Ferrat  
Hôtel de Ville  
21 av Denis Séméria  
06230 SAINT-JEAN CAP FERRAT

### NOM DU CANDIDAT RETENU

A l'issue de l'avis de l'appel à candidatures, la Commune de Saint-Jean Cap Ferrat a retenu la candidature de la **Sarl Lacoche Yacht Maintenance**, société à responsabilité limitée au capital de 200 000,00 €uros, immatriculée au RCS de Nice sous le numéro 481 098 630, dont le siège sociale est à Saint-Jean-Cap-Ferrat (06230) Terre-Plein du Port, représentée par son gérant en exercice Monsieur Didier LACOCHE.

### OBJET DE LA PRESTATION

La Sarl Lacoche Yacht Maintenance bénéficiera du droit d'exploitation d'un local à usage de yachting constitué de deux alvéoles portant les numéros 209 et 210, sis quai Virgile Allari, sur le Port de Plaisance de la commune de SAINT-JEAN CAP FERRAT.

### DATE DE DEBUT D'EXPLOITATION ET DUREE DE LA CONVENTION

La convention prendra effet au 1<sup>er</sup> mai 2021 avec la remise des clés.

La convention d'occupation sera conclue pour une durée SEPT (7) ans.